Pour s'affranchir de règles qu'ils jugent de plus en plus contraignantes, défendre la singularité d'un terroir et lutter contre une forme de standardisation, ces vignerons aux cuvées régulièrement saluées ont choisi ou été forcés, il y a quelques années, d'abandonner leurs appellations. Non sans appréhension, mais sans regret.

Jean-Charles Abbatucci, un ardent défenseur de l'identité viticole corse

BRUSTIANO, MORESCOLA, SCIACCARELLO, nielluccio, aléatico, montanaccia, carcajolo nero… Goûter les vins du Domaine Comte Abbatucci, situé au cœur de la vallée du Taravo (Corse-du-Sud), à Casalabriva, entre Ajaccio et Propriano, c'est s'offrir une douce lampée de poésie corse. Avec 18 cépages aux noms plus chantants les uns que les autres, Jean-Charles Abbatucci se revendique aujourd'hui seul vigneron de l'île de Beauté à ne cultiver que des variétés autochtones, là où, ailleurs dans la région, les continentaux carignan, cinsault ou grenache – qu'il surnomme *« la légion étrangère »* – ont encore droit de cité.


Jean-Charles Abbatucci à Casalabriva (Corse-du-Sud).

Magali Cancel

Défendre le patrimoine vernaculaire, voilà qui relève de l'évidence pour ce chantre revendiqué de la biodynamie. *« En se mécanisant, la viticulture moderne a fini par oublier l'histoire de nos terroirs,* estime le vigneron à la tête de ce domaine de 21 hectares. *Mais on fait du vin en Corse depuis trois mille ans et il y a de bonnes raisons à cela ! Si les Romains avaient travaillé comme on le fait aujourd'hui, cela fait bien longtemps qu'il n'y aurait plus de vignes ici… »* Ce choix est autant motivé par des raisons agronomiques – les cépages endémiques sont souvent plus adaptés à la typicité des terroirs, moins gourmands en eau et parfois plus intéressants en termes de rendement – que purement gustatives. En 2006, lorsque Jean-Charles Abbatucci s'essaye à de premières cuvées assemblant différents cépages oubliés, l'accueil est unanime. *« On a redécouvert tout leur potentiel organoleptique »,* raconte celui qui mène des recherches de concert avec un historien pour mieux *« comprendre comment les anciens travaillaient le vin en Corse ».*

Lutter contre l'uniformisation, c'est aussi une histoire de famille et un héritage à honorer. Au tournant des années 1970, au moment où les cépages issus du continent jugés « améliorateurs » colonisent peu à peu le vignoble corse, son père, Antoine Abbatucci, alors à la tête du domaine et président de la chambre d'agriculture de Corse, a une *« idée de génie »* : organiser le recensement des cépages présents sur ses terres, qui débouchera sur cette collection ampélographique (descriptions morphologiques des vignes) de 18 variétés de raisins (11 blancs, 7 rouges). Un trésor qu'entend légitimement valoriser Jean-Charles Abbatucci lorsqu'il reprend le flambeau, en 1992.

Président du syndicat des coteaux-d'ajaccio de 1995 à 2005 et membre du comité régional de l'Institut national de l'origine et de la qualité (INAO), il milite alors pour la reconnaissance de ces cépages insulaires par l'appellation vin de Corse. Mais l'INAO ne l'entend pas de cette oreille. *« Finalement, ils n'ont validé que trois cépages blancs et trois rouges à hauteur de 10 % maximum dans les assemblages, au motif que ce n'était pas "représentatif" de la viticulture corse,* regrette le vigneron de 63 ans. *Mais à quel titre le cahier des charges actuel, vieux d'un demi-siècle seulement* [l'appellation vin de Corse existe depuis 1976]*, le serait-il davantage ? »*

En 2012, déçu par l'INAO, Jean-Charles Abbatucci opère un tournant radical et sort toute sa gamme de l'appellation. Drôle de paradoxe : le grand apôtre du terroir corse se voit dès lors interdit de mentionner l'île sur les étiquettes de ses flacons. Le voici désormais distribué sous la dénomination vin de France (VDF) et libéré des contraintes des cahiers des charges, lui qui n'aime rien moins qu'oser des pas de côté. Sa dernière grande expérimentation en date, après avoir remis au goût du jour le labour à cheval : le traitement de la vigne à l'eau de mer, pour remplacer le cuivre et le soufre et conférer des notes subtilement iodées aux vins. *« Quand on fait un pas vers la nature, elle en fait dix vers nous »,* aime répéter cet avant-gardiste patenté.

Cette liberté totale, Jean-Charles Abbatucci a tout de même appris à s'en méfier. *« On se sent un peu comme un trapéziste sans filet, tout est possible, le bon comme le catastrophique,* reconnaît-il. *Il faut savoir s'imposer des cadres pour ne pas faire n'importe quoi. »* Raison pour laquelle il refuse de tirer à boulets rouges sur les appellations, en dépit de leur rigidité. *« Elles ont un rôle à jouer, on a besoin de ces garde-fous. Il y a de la place pour tout le monde ! »*

S'il reconnaît volontiers une grande hétérogénéité au sein de la dénomination VDF, encore trop souvent *« nivelée par le bas »* selon lui, celle-ci n'a nullement entamé sa réputation. Régulièrement cités dans les meilleurs classements, les vins du Domaine Comte Abbatucci restent parmi les plus reconnus de l'île et lui ont notamment valu une nomination à l'Académie du vin de France en 2015, sur proposition du critique vin Michel Bettane, devenant ainsi le tout premier Corse à intégrer la prestigieuse institution. *« Les meilleurs vins corses sont aujourd'hui en vin de France »,* assure celui qui observe avec satisfaction un vaste mouvement de replantation de vieux cépages chez ses jeunes confrères insulaires. En bon pionnier, encore et toujours. Ⓜ B. B. ⟶